



APPEL A PROJETS

PhDs' Mobility Program

ouverture le 08 Novembre 2021

DESCRIPTIF

23ème Appel à projets PhDs' Mobility Program, Ouverture Internationale de la Formation Doctorale

Le Collège Doctoral Lille Nord de France a pour mission l'accompagnement professionnel des doctorant.e.s. Il est un lieu de concertation et de coordination des écoles doctorales. Il lui est confié par les 7 écoles doctorales la mise en place opérationnelle d'actions mutualisées, complémentaires des missions de ces dernières :

- 1) Renforcer l'interdisciplinarité et l'internationalisation de la formation doctorale ;
- 2) Préparer les doctorants à leur poursuite de carrière en œuvrant à la création de passerelles entre le monde universitaire et les autres acteurs socio-économiques ;
- 3) Promouvoir le doctorat et les docteurs dans la société civile, à travers des actions de promotion et la mise en place d'événements avec le monde socio-économique.

Le Collège Doctoral Lille Nord de France souhaite contribuer à renforcer l'internationalisation de la formation des doctorant.e.s en participant au financement de projets de mobilité sortante. L'appel à projets du Collège Doctoral Lille Nord de France intitulé **PhDs' Mobility Program, Ouverture internationale de la Formation Doctorale est publié une fois par an.**

Critères d'éligibilité des dossiers de candidature

- Cet appel s'adresse à tous les doctorants et doctorantes inscrits dans une des 7 écoles doctorales relevant de l'Université de Lille, de l'IMT Nord Europe ou de Centrale Lille Institut.
- Les doctorant.e.s effectueront leur mobilité **entre le 1^{er} janvier et le 15 octobre 2022 (retour au maximum le 15 octobre 2022)**
- Le contenu et la pertinence de la mission : le projet doit expliciter en quoi la mobilité contribuera à compléter la formation doctorale du doctorant
- Le financement du collège doctoral n'est pas destiné à se substituer au financement normal de la thèse
- La mobilité doit être de **1 mois minimum et jusqu'à 6 mois maximum**
- Un montage budgétaire précis est demandé, détaillant les frais de transport, d'hébergement et de séjour. Un cofinancement du projet de mobilité est un élément important pour l'attribution du soutien. A noter : les autofinancements des doctorant.e.s ne sont pas pris en considération pour le calcul du budget.
- La demande n'est pas exclusive d'autres aides.
- Mobilité exclusivement réservée au déplacement de la France vers l'étranger

Ne sont pas éligibles :

- Les déplacements vers le laboratoire partenaire dans le cadre d'une cotutelle/codirection de thèse, les déplacements pour des congrès/conférences/écoles d'été
- Les doctorant.e.s inscrits en 5^{ème} année et au delà pour 2021-2022 ne sont pas éligibles
- Les demandes de mobilité en dehors des dates mentionnées ci-dessus.

Montant et mode opératoire

Le montant maximal de l'aide est plafonné à **2500 euros par projet de mobilité**. Il tient compte de la destination et de la durée de la mobilité.

Le laboratoire de rattachement du doctorant fait l'avance des frais. Le financement est ensuite versé au laboratoire du doctorant ou de la doctorante à l'issue de la mission, au vu d'un bilan scientifique et financier qui devra être transmis au collège doctoral au plus tard 15 jours après le retour de mobilité. Ce bilan conditionne le versement de l'aide au laboratoire.

Calendrier et processus de sélection

Date limite de dépôt des candidatures : dépôt en ligne avant le 06 décembre 2021 à 17h

- 08 novembre 2021 : lancement de l'appel
- 06 décembre 2021 : date limite d'enregistrement de la candidature et du dépôt des dossiers complétés et signés à l'adresse <https://framaforms.org/aap-phds-mobility-2022-1608289249>
- Les écoles doctorales transmettent un classement des candidatures au collège doctoral pour le 13 décembre 2021 au plus tard.
- 16 Décembre 2021 : réunion du comité de sélection
- 22 Décembre 2021 : notification des attributions par le Collège Doctoral
- Du 1er janvier au 15 octobre 2022 : réalisation des mobilités

Tout dossier incomplet ou reçu après la date de clôture des inscriptions ne sera pourra pas être pris en compte

Contact

Frédéric Luginsland : international-college-doctoral@univ-lille.fr